

## **INFORMATIONS ADMINISTRATEUR** **RENOUVELLEMENT DE MANDAT**

Farid BOUGUETTAYA, avocat au Barreau de Paris, est spécialisé en droit des technologies, protection des données personnelles, propriété intellectuelle et contrats commerciaux.

Il est titulaire d'un Master en droit de la communication (Université Paris II Panthéon Assas), d'un Master en droit européen (Université Montpellier 1) et diplômé de Sciences Po Aix (Section RI, 2005).

Après l'obtention de son diplôme d'avocat en 2009, il intègre le Cabinet BIRD & BIRD (2010-2013) puis exerce au sein du bureau parisien de DLA PIPER.

Il fonde ensuite le Cabinet ARTEMONT en 2016 au sein duquel il dirige la pratique IP/IT pendant 5 ans.

Depuis juillet 2021, il est associé du Cabinet FERAL où il intervient en conseil, précontentieux et contentieux en droit des technologies (internet, e-commerce, contrats informatiques, blockchain), droit des médias et propriété intellectuelle. Il intervient également en matière de protection des données personnelles (RGPD, transfert internationaux, cybersécurité, etc.).

Il est impliqué dans de nombreux écosystèmes d'innovation et de startups et il est également membre de l'ADIJ (Association pour le Développement de l'informatique Juridique) et du Comité Richelieu (Association en faveur de l'innovation et de la croissance des PME).

Son expérience juridique lui permet d'apporter une analyse pertinente et de tenir un rôle essentiel au sein du Conseil d'Administration.

Farid BOUGUETTAYA est âgé de 40 ans et n'occupe aucun emploi au sein de la société SODITECH dont il détient une action.